

LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

ABONNEMENT
Par année... \$3.00
Pour six mois... 1.80
Pour quatre mois... 1.20

ANNONCES
Première insertion, par ligne... \$0.10
Tous les jours... 0.05

LE CANADA

Ottawa, 26 Juin 1886

SIR JOHN A. MACDONALD

Pas un homme politique n'a été plus attaqué dans ces derniers temps que sir John A. Macdonald, attaqué surtout par une grande partie de la presse française et catholique de la province de Québec, au sujet de l'affaire Riel.

Le fait est que sir John est populaire parmi les orangistes et l'est aussi parmi les catholiques, et l'invitation qu'il vient de recevoir de la part du révérend M. O'Donoghue d'aller parler à un pique nique qui doit avoir lieu à Nagle's Point, le 29 courant, pour venir en aide à la construction d'une église à Carleton Place, prouve ce fait.

Le comté de Carleton est la troisième division électorale qui a représenté sir John A. Macdonald pendant sa vie politique, et il serait très difficile d'essayer à lui enlever la confiance de ses électeurs, car le comté de Carleton considère comme le plus grand honneur d'être représenté au parlement par le plus grand homme d'état que nous ayons en Canada.

LE PARLEMENT IMPERIAL

On sait que le Parlement Imperial a été prorogé hier. La dissolution des Chambres aura lieu samedi et les écrits pour les élections générales seront émanés de Londres le même soir.

Table with columns: SESSION, DISSOLUTION, listing dates from 1841 to 1886.

Le parlement de cette année est donc le plus court, non-seulement du règne de Sa Majesté mais de tous les parlements anglais jusqu'à ce jour.

Lord Melbourne était Premier ministre lors de l'avènement de la reine Victoria au trône, succédant à son oncle William IV, le 20 juin 1837. Il en était à sa deuxième année comme Premier.

Sir Robert Peel (deuxième fois), 9 septembre 1841. Lord John Russell, 6 juillet 1846. Comte de Derby, 27 février 1852. Comte d'Aberdeen, 28 décembre 1852. Lord Palmerston, 10 février 1855. Comte de Derby (deuxième fois), 25 février 1858. Lord Palmerston (deuxième fois), 18 juin 1859. Comte de Russell, 6 novembre 1855. Comte de Derby (troisième fois), 6 juillet 1866. Benj. Disraeli, 27 février 1868. W. E. Gladstone, 9 décembre 1868. B. Disraeli (Lord Beaconsfield), (deuxième fois) 21 février 1874. W. E. Gladstone (deuxième fois) 28 avril 1880. Lord Salisbury, 24 juin 1885. W. E. Gladstone (troisième fois) février 1886.

ÇA ET LA

Le gouvernement fédéral a décidé hier d'accorder \$5000 pour venir en aide aux incendiés de Vancouver.

Le major Crozier, de la Police à Cheval du Nord-Ouest, est actuellement à Ottawa.

Le parlement a reçu une demande d'incorporation d'une compagnie pour la construction d'un chemin de fer de Simcoe, dans le comté de Norfolk, jusqu'à Port Rowan.

Un ordre en conseil a été passé, prohibant l'importation des boutons atteints de la gale, des Etats-Unis au Manitoba, Assiniboine et Alberta.

M. Guillet, M. P., était à Ottawa hier, faisant partie d'une députation auprès du ministre des Finances dans l'intérêt de la ville de Cobourg.

Auguste Achintre, littérateur bien connu et autrefois attaché à la rédaction de l'Opinion Publique et de La Presse, est décédé hier soir à Montréal.

M. H. J. Beemer, entrepreneur de la construction du chemin de fer du lac St Jean, est en ce moment à Ottawa. Il dit qu'il y a actuellement 88 milles du chemin de construits, et que les trains circulent sur 58 milles. La longueur totale de la ligne sera de 180 milles.

Sir John A. Macdonald sera le principal orateur au grand pique-nique en faveur de l'église catholique de Carleton Place, qui aura lieu mardi prochain à la Pointe Neagle, au lac Mississippi.

Le gouvernement a décidé de faire ériger des casernes à Prince Albert. On remarquera que cela a été demandé par la députation de Prince-Albert, actuellement à Ottawa. La bâtisse pourra accommoder facilement un grand nombre de soldats et les travaux en seront commencés à bonne heure cet été.

A l'assemblée des Jeunes Libéraux d'Ottawa, tenue hier soir, les messieurs dont les noms suivent furent choisis pour faire partie de la délégation à la grande convention de Montréal le 30 courant: MM. J. L. Dowlin, A. A. Belcourt, Wm. Arnold, T. P. Gorman, A. C. Rutherford, C. Levéque, Jos. Riopelle, E. Hickmett, W. L. Scott et Mahoney.

La Gazette du Canada d'aujourd'hui contient la liste suivante des endroits de campement des divers camps militaires avec les dates: No 1 London, Ontario, le 22 juin 1886; 3 Kingston, Ont., 7 Sept; 4 Prescott, Ont., 22 juin; 5 Richmond, Qué., 26 juin; 6 Longueuil, Qué., 1er juillet; 8 Sussex, N. B., 29 juin; 9 Alderhot, N. E., 14 Sept.

Nous voyons dans le Moniteur de Rome du 11 juin le compte-rendu du consistoire du 10 juin 1886 dans lequel l'instance pour le Sacré Palatin a été faite à Sa Sainteté pour l'église de Montréal en faveur de Monseigneur Fabre et pour celle d'Ottawa en faveur de Monseigneur d'Ottawa.

Le même journal annonce que le Saint Père a délégué Mgr P. Kenrick, archevêque de St Louis, pour accomplir la cérémonie de l'imposition de la barrette cardinale à Son Eminence Mgr Gibbons et Mgr Lynch, archevêque de Toronto, pour imposer également la barrette cardinale à Son Eminence Mgr Taschereau.

Lady MacDonald et plusieurs dames ont pris part à une excursion sur le chemin de fer de Regina et du Lac Long, jeudi. Les excursionnistes ont été enchantées de la richesse et de la fertilité de la vallée de Qu'Appelle, où se trouve située la nouvelle ville de Sussex. Le chemin de fer fait son entrée dans la vallée par un ravin de six milles de longueur avec une déclivité de terrain de près de trois cents pieds jusqu'au Lac Long, ou le coup d'œil est magnifique.

C'est avec regret que nous annonçons la mort de l'honorable Jean Louis Beaudry, décédé hier matin à Montréal. Il était membre du conseil législatif et représentait la division d'Alma.

M. Beaudry a siégé au Conseil durant la dernière session et il retourna à Montréal quelques jours avant la prorogation des Chambres où il eut une attaque de paralysie à laquelle il a succombé.

L'honorable M. Beaudry a joué un rôle important à Montréal. Il a été maire de la ville depuis 1862 à 1866, depuis 1877 jusqu'à 1879 et il a encore été élu en 1881-82-83 et 84.

M. Beaudry est né à Ste Anne des Plaines en 1809. Il fit une jolie fortune dans le commerce à Montréal. Il a toujours joué de la considération publique. Il est mort muni des secours de la religion.

ECHOS DE NOS FETES NATIONALES

La bannière de la Société St Jean-Baptiste de Ste-Anne, était la plus belle de toutes celles qui ont été arborées sur le parcours des processions nationales de Papineauville et Aylmer.

La température durant les deux jours, a semblé se mettre de la partie pour favoriser les démonstrations nationales: à Papineauville pas un petit nuage n'a assombri l'horizon et la chaleur même n'était pas trop intense en conséquence d'un bon petit vent qui soufflait.

Les milliers de promeneurs qui ont assisté aux fêtes du 23 et 24 courant, n'ont que des louanges à adresser à la Compagnie du Pacifique pour la courtoisie de ses employés à l'égard des excursionnistes.

En honneur pour le peuple Canadien, nous devons mentionner le fait que pas une seule rixe, pas un seul semblant de querelle, ne s'est élevé durant ces fêtes, malgré l'immense foule rassemblée sur les terrains des amusements tant à Papineauville qu'à Aylmer. Le seul bailli de cet endroit n'a même pas eu un pochoir à relever tant la tranquillité a été parfaite et ses gants blancs sont restés immaculés.

Les hôtels regorgeaient de visiteurs et nous devons des éloges aux propriétaires qui ont été d'une affabilité tout proverbiale à leur égard. Toutes les chambres y compris les salons étaient ouvertes aux visiteurs et les dames ont été l'objet de toutes les prévenances désirables.

L'union étroite du clergé avec le peuple, de ce clergé qui est la sauvegarde de notre nationalité, s'est affirmée de nouveau durant ces deux jours et Sa Grandeur Mgr Duhamel et MM. les curés de Papineauville, d'Aylmer et des autres villages environnants ont fait preuve d'un zèle bien digne d'éloges à l'occasion de ces fêtes et afin de leur donner tout le cachet religieux qu'elles devaient avoir avant tout, et qui a été la principale cause du succès dont elles ont été couronnées. Pro Deo et Patria.

Le journal La Saint Jean-Baptiste publié par M. N. Pagé, de Hull, a

été vendu sur les terrains des amusements; tous ceux qui n'ont pu se procurer cet excellent souvenir de la fête devraient s'adresser à l'éditeur, et s'en procurer, ce journal doit avoir sa place dans toutes les familles Canadiennes-françaises.

MM. Groudin, Côté, Ranger et Lefebvre, de Papineauville, avaient bien voulu consentir à ne vendre aucune boisson forte durant la journée du 23. Nous félicitons ces messieurs de cette détermination qui a contribué pour une large part à prévenir des scènes de désordre.

La magnifique ad. esse présentée à M. Major, à Papineauville, avait été écrite par M. J. E. Dion, et enluminée par M. Jules Dion. Le travail était artistique. Au centre, en haut "St Jean-Baptiste", au bas, "un castor," aux quatre coins, l'on admirait des dessins représentant, en haut à gauche, le commerce de bois; à droite, l'agriculture; en bas, à gauche, l'industrie; à droite, les Beaux Arts. Ce travail a été admiré.

On a beaucoup remarqué dans la procession, à Papineauville, le char allégorique représentant l'imprimerie qui était fort bien réussi. Sur tout le parcours les typos lançaient à la foule des circulaires de toute sorte.

DANS LA CAPITALE

Imprimerie du gouvernement. Le gouvernement a obtenu de la compagnie du Pacifique le terrain vacant sur le côté ouest de la rue Sussex en face de la rue Water et Cathcart pour construire son imprimerie. Le gouvernement a donné en échange des terrains qu'il possédait près de la gare Union.

Notes de la rivière. Le "Dandy" est parti hier soir pour Montréal ayant à sa remorque trois barges américaines et une barge canadienne. Le "Agnès McMahon" est aussi partie pour Québec hier avec sept barges. Le "Free Mason" est arrivé hier d'Ironside en route pour Oswego avec une cargaison de bois.

Attaque sur un constable. Le constable Constantineau a été assailli brutalement sur la rue Murray, jeudi soir au moment où il voulait arrêter et conduire en prison un "voyageur" du nom de Geo. Lavallée qui causait du désordre, par plusieurs amis du prisonnier. Le constable est dans un état critique.

En visite pastorale. Sa Grandeur l'Archevêque Duhamel, actuellement en visite pastorale dans son diocèse, a officié hier à Ste Valérie de Ponsobny, Qué.; notre prélat visitera aujourd'hui la paroisse St Rémi d'Amherst.

On demande. Une visite de l'inspecteur des chemins sur la rue Sparks, la plus centrale de la ville, ne serait pas déplacée surtout après la pluie de ces derniers jours. On se convaincra facilement que nos remarques au sujet du mauvais entretien de cette rue, n'étaient pas exagérées.

Transfert de prisonniers. Les prisonniers condamnés à purger leur sentence à la prison centrale de Toronto sont partis hier. Ils sont au nombre de trois: Denis McCarthy, Morris McGan, le premier pour douze mois, le second pour six; ils avaient la compagnie du vieux délinquant, Patrick Navin qui sera aussi coffré une année.

Visite pastorale. Voici l'itinéraire de la visite pastorale de Sa Grandeur Monseigneur Duhamel: Ste Valérie de Ponsobny, 25 et 26 juin. St Rémi d'Amherst, 26 et 27. N.-D. de la Merci d'Arundel, 27 et 28. St Jovite, 28, 29 et 30. La Chute aux Iroquois, 30 juin, 1 et 2 juillet. St Ignace de Nominquand, 2 et 3. L'Annonciation de Marchand, 3 et 4. La Conception de Clyde, 4 et 5. St Faustin, 5 et 6. St Adolphe de Howard, 6 et 7. N.-D. de Montford, 7, 8 et 9.

La Fancy Fair. Assez considérable affluence chaque soir à l'Exposition de Fantaisie. Demain, il ne faut pas oublier qu'il y aura immédiatement après la Procession grand banquet pour toutes les diverses sociétés, servi par les dames. Lundi soir, messieurs les commis-marchands sont priés de se rassembler pour leur banquet. Nous espérons qu'ils seront en grand nombre; mardi soir, les partisans du Home Rule auront leur tour et prendront part à un somptueux banquet. Encourageons les bonnes œuvres!

Hardis voleurs. Un vol des plus audacieux a été commis dans la nuit de jeudi au magasin de M. O'Doherty, marchand-tailleur, rue Wellington. Le montant des articles enlevés s'élevait à près de \$300. Les flous se sont fait une entrée en enlevant avec une habileté qui prouve qu'ils n'en étaient pas à leur première fredaine de ce genre, le mastic de l'une des vitres de la porte de derrière. Aussitôt entré, le premier flou ouvrit la porte à ses trois ou quatre compagnons qui s'en donnèrent avec un sans-gêne bien facile à concevoir. Ils s'emparèrent de toutes les bijouxeries qu'ils trouvèrent, de trois chemises, dix paires de pantalons, des cravates, chapeaux, valises et autres articles. La police est à la recherche de ces rôdeurs de nuit.

Vol avec effraction. La nuit dernière, des voleurs ont pénétré avec effraction dans le magasin de MM. Nolan et Bros marchands-tailleurs de la rue Sussex, et y ont enlevé pour au-dessus de \$200 de marchandises, en hardes faites, mouchoirs de soie, bijouxeries etc. Les audacieux voleurs se sont revêtus de hardes faites qu'ils enlevaient et ont laissé leurs vieilles hardes sur les lieux même du vol. Le détective Montgomery est chargé de l'affaire.

Les flous sont entrés par la porte de derrière en venant sans doute par le parc. On pense que ce sont des employés sur les barges de passage à Ottawa la nuit dernière et probablement les mêmes qui ont fait main basse sur une grande quantité d'effets chez M. Doherty, rue Wellington, durant la nuit précédente.

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE

Grand voyage d'exploration à Winnipeg et le Nord-Ouest. Le train d'excursion laissera Ottawa, le 30 juin 1886. Billets bons pour 40 jours. Les cultivateurs et autres qui désirent aller explorer cette contrée pour s'y établir ne peuvent trouver une meilleure occasion de s'y rendre à des prix réduits. Le train sera composé de chars d'orties "Colonist". Pour plus amples informations, s'adresser au bureau du Pacifique, coin des rues Sparks et Elgin.

ON DEMANDE - Immédiatement une bonne servante. On paiera de bons gages. S'adresser au numéro 135, rue Victoria, Hull, près de l'église.

TROUVÉ - A Hull le 19 courant, un porte-monnaie contenant une somme d'argent. S'adresser au No 267 Rue Water Ottawa.

A VENDRE - A bonnes conditions, une Turbine Lefel, de la force de trois chevaux, en bon état. Peut être vue aux bureaux du "Canada."

UNE GRANDE ASSEMBLEE PUBLIQUE - aura lieu à l'Institut-Canadien - Dimanche Prochain 27 JUIN, A 4 HEURES. P. M. Pour avis aux moyens à prendre pour la grande démonstration que les Catholiques d'origine française désirent faire à l'occasion de la faveur signalée de Sa Sainteté, Léon XIII, en conférant à l'Ordinaire du Diocèse d'Ottawa le titre hiérarchique d'Archevêque d'Ottawa. Plusieurs orateurs adresseront l'assemblée. STANISLAS DRAPEAU, Président de la Société S. Jean-Baptiste d'Ottawa. Ottawa, 25 juin 1886.

W. A. ARMOUR

Manufacturier et Importateur MOULURES POUR ENCADREMENT D'IMAGES, MIROIRS, Tableaux à l'huile anglais, français et allemands, Aussi, toutes sortes de Peintures, Cadres en plûche, et de canevas pour tableaux. LES MARCHANDISES SONT VENDUES PAYABLES TANT LA SEMAINE QU'À L'ÉTOILE. IMAGES ENCADRÉES AU PRIX DES MANUFACTURES. Venez me faire une visite, Et vous vous épargneres au moins de 10 à 25 par cent. N. B. - Je vendrai aux marchands les mouleurs, cadres, peintures, miroirs, canevas pour tableaux et toutes les plus récentes nouveautés du commerce de peintures aux prix de Montréal et Toronto. W. A. ARMOUR, 482 rue Sussex.

MAGASIN DE GROS.

CHAMPAGNE! VINS RECHERCHÉS! CIGARES! Un assortiment complet de liqueurs, jolis et cigares, vient d'être reçu au numéro 450, rue Sussex, à l'entrepôt W. O. McKay. Liqueurs françaises et italiennes, Barton et Gastier, St. Julien, Sauterne, Brison Ayls, Chateau-d'ay, J. H. Mumm, Chartrouse, Kummel, Benedictine, Curacao Moraskno, Vermouth, Torino, Eau-de-Vie Glu, en fûts et en caisses. CIGARES de qualités variées, importés et Canadiens. Ordres promptement exécutés, effets livrés à domicile. NO. 450, RUE SUSSEX W. O. MCKAY, Propriétaire. Ottawa, 5 Déc. 1884

FERRONNERIES

Pour les meilleures ferronneries à bon marché, allez chez McDougall & Cuzner! Le seul ancien magasin de ce genre à Ottawa, établi en 1850, à l'enseigne de la GROSSE TARRIERE, Rue Sussex, et coin de la rue Duke, CHAUDIERES, OTTAWA, Et à MATTAWA, P.Q. MCDUGALL & CUZNER!

LES CHAPEAUX Yum-Yum

"MIKADO" Mile A. McDonald. N'ont pas leur égal. Maison de Modes Parisienne 521 RUE SUSSEX, Quatrième porte de la rue York.

T. W. CURRIER

A. DEMENAGE SON IMMENSE ASSORTIMENT DE Meubles, Portes, Chassis et de Bois de sciage aux Nos. 186 et 188, RUE RIDEAU, Près du Couvent des Sœurs du Sacré-Cœur, coin des rues Wallis et Rideau. Tous ces différents genres de bois seront vendus Au prix de la manufacture, en gros et en détail. Ottawa, 8 juin 1886-3m

Toiles pour Fenêtres

Nous venons de recevoir le plus bel assortiment de toiles peintes et dorées pour fenêtres qui ait jamais été importé en Canada. JACOB ERBATT MAGASIN PALAIS DE MEUBLES, 38 RUE RIDEAU. N. B. - Voyez les échantillons de ces toiles dans ma vitrine!



LA FETE NATIONALE

RUTLAND

Les délégués ayant été donnés quelques renseignements sur les travaux de la Convention, nous faisons un résumé aussi succinct que possible.

III. Sociétés de tempérance. Quels sont les avantages religieux, sociaux, politiques des sociétés canadiennes de tempérance, dont les membres seraient unis entre eux par le lien de la prière et de la bienfaisance mutuelle.

IV. Sociétés Nationales de bienfaisance. Considérant que les Canadiens-français immigrés ont une mission providentielle à accomplir aux Etats-Unis, c'est-à-dire la propagation de la foi catholique, par l'apostolat de la langue française, ne serait-il pas de la plus haute importance que ces sociétés fussent plus intimement unies aux autorités ecclésiastiques, afin de travailler avec plus d'efficacité à l'avancement religieux des membres et à leur bien-être matériel.

V. La presse. Vu la puissance presque illimitée de la presse et de l'influence bienfaisante que la presse canadienne française exerce sur nos destinées nationales, n'est-il pas de notre intérêt d'aviser au moyen d'unir par les liens d'une même fraternité, et d'un intérêt commun les journaux canadiens français des Etats-Unis et du Canada?

VI. Question d'Etat. Que pensent les Canadiens des Etats-Unis et leur délégués présents au sujet de l'extension de l'Etat? La proposition approuvée est l'idée émise d'ouvrir une souscription pour élever un monument dédié à la mémoire de Louis D. Rié? En cas de décision affirmative, quels sont ses plans?

VII. Bureau d'Informations. Ne serait-il pas en notre pouvoir d'établir dans les principaux centres canadiens français des bureaux d'informations pour aider les émigrants canadiens à surmonter les difficultés qu'ils éprouvent en arrivant, à se procurer les occupations les plus conformes à leurs aptitudes.

VIII. Liberté de culte. Vu que la constitution américaine accorde à tous les habitants de notre République le droit de servir Dieu selon la forme de sa conscience et considérant que cette faveur est refusée aux détenus des maisons de réforme de l'Etat Randall, N. Y., de Vergennes, etc., etc.

IX. Résolutions. Proposé par M. Gabriel Marchand, appuyé par le Dr. M. J. Vanier, D. de Salvo-Marie, P. Bonvouloir, J. B. Laroche et autres, et adopté unanimement: Que les Canadiens-français des Etats-Unis, aient le droit de se servir aux cérémonies importantes qu'ils sont appelés à accomplir pendant cette convention, profitent de la circonstance exceptionnelle de leur réunion en si grand nombre, et pour offrir aux citoyens américains et canadiens leurs respectueuses félicitations et leurs vœux les plus sincères à l'occasion du suprême honneur qui vient de lui être conféré par la Cour de Rouze.

Que cette marque d'honneur favorise de la part du Saint-Siège, un ralliement sur toute la ligne de la religion catholique, et nous encourage, nous aussi, Canadiens et catholiques qui, quoiqu'éloignés du sol natal, nous sommes unis par la même foi et le même culte de la Religion et de la Patrie.

Que nous sommes particulièrement heureux de ce que le choix du Souverain Pontife soit tombé sur un prêtre aussi vénérable, aussi dévoué à ses compatriotes, aussi supérieur par ses hautes qualités intellectuelles et morales, aussi distingué en tous points d'une telle distinction.

Que les Canadiens-français des Etats-Unis réunis en convention nationale, soient appelés à accomplir, durant ce congrès, profitent d'une circonstance aussi exceptionnelle pour présenter au Saint-Siège, leurs félicitations et leurs vœux les plus sincères à l'occasion du grand honneur que le Saint-Siège vient de lui conférer, en élevant à la dignité de cardinal, un de ses nationaux, et que cette distinction magnifique est la juste récompense accordée par la Cour de Rome à un Saint-Père qui n'a jamais cessé d'être patriote éclairé.

X. L'AFFAIRE RIE. Sur proposition de M. le Major Edmond Mallet, de Washington, appuyé par le M. l'abbé Chagnon, curé de Champlain, N. Y. Résolu: Par les Canadiens-Français des Etats-Unis réunis en convention nationale les 22 et 23 Juin, 1884, à Rutland, Vermont. Que l'un des buts principaux de nos conventions nationales est la protection des intérêts nationaux de nos compatriotes, qui soit le pays qu'ils habitent; Qu'il est notoire et indéniable que depuis au-delà de quinze ans, les droits et les intérêts des Français du Nord-Ouest, trop frères dans la foi et par le sang, ont été méconnus et sacrifiés; Que cette population infortunée a subi, de la part des autorités canadiennes, des persécutions et souffert les injustices les plus graves, allant dans certains cas, jusqu'à la spoliation arbitraire de leurs biens et à des attentats contre leur liberté et même contre leur vie; Que ce sont ces persécutions, ces injustices qui ont surtout produit les troubles de 1847-1848; Que dans la répression des soulèvements qui ont alors eu lieu, nos compatriotes de sang français ont été traités avec une partialité, une cruauté, et une injustice, et que ces mesures de répression ont abouti à l'empêchement de plus de cinquante d'entre eux et même à l'exécution capitale de leur chef, Louis Rié, tandis que les plus gravement impliqués ont bénéficié d'une impunité complète et ont même été récompensés; Que tous ces faits incontestables constituent un méfait digne de justice et un outrage à notre nationalité; Qu'il est hors de doute que, depuis plusieurs années, le malheureux Louis Rié, était atteint d'aliénation mentale par suite des persécutions auxquelles il a été soumis; Que ce dérangement de ses facultés s'est manifesté jusqu'à l'évidence pendant la dernière période des troubles de 1848-49; Que pour ces raisons il est du devoir de cette convention d'intervenir et de déclarer qu'elle condamne et réprime avec toute l'énergie possible, la conduite injuste et cruelle des autorités fédérales canadiennes contre les compatriotes du Nord-Ouest et notamment le meurtre judiciaire de Louis Rié, accompli sur l'ordre des dites autorités canadiennes le 16 novembre 1848.

LA FETE NATIONALE. Voici de plus amples détails sur la célébration de la fête nationale dont nos lecteurs ont déjà eu un aperçu dans nos précédents numéros. Sur le convoi qui transportait, mercredi soir, les délégués de Montréal à Rutland, on remarquait entre autres les officiers généraux de la société M. J. H. Guimond, vice-président, E. Girard, T. Gauthier, trésorier, A. A. Gauthier, secrétaire, J. Versailles, commissaire ordonnateur, les représentants de toutes les sections de la Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

mille catholique. Il félicita les délégués d'avoir adopté des résolutions de félicitation pour Mgr Gibbons, nommé archevêque de Montréal; pour Mgr Belloc, qui jouit d'une si grande estime aux Etats-Unis; pour le cardinal Tachereau dont la nomination est un honneur qui se réfère à l'Eglise du Canada toute entière, sur la nation canadienne française et sur tout le continent américain.

M. le Major Edmond Mallet, de Washington, appuyé par le M. l'abbé Chagnon, curé de Champlain, N. Y. Résolu: Par les Canadiens-Français des Etats-Unis réunis en convention nationale les 22 et 23 Juin, 1884, à Rutland, Vermont. Que l'un des buts principaux de nos conventions nationales est la protection des intérêts nationaux de nos compatriotes, qui soit le pays qu'ils habitent; Qu'il est notoire et indéniable que depuis au-delà de quinze ans, les droits et les intérêts des Français du Nord-Ouest, trop frères dans la foi et par le sang, ont été méconnus et sacrifiés; Que cette population infortunée a subi, de la part des autorités canadiennes, des persécutions et souffert les injustices les plus graves, allant dans certains cas, jusqu'à la spoliation arbitraire de leurs biens et à des attentats contre leur liberté et même contre leur vie; Que ce sont ces persécutions, ces injustices qui ont surtout produit les troubles de 1847-1848; Que dans la répression des soulèvements qui ont alors eu lieu, nos compatriotes de sang français ont été traités avec une partialité, une cruauté, et une injustice, et que ces mesures de répression ont abouti à l'empêchement de plus de cinquante d'entre eux et même à l'exécution capitale de leur chef, Louis Rié, tandis que les plus gravement impliqués ont bénéficié d'une impunité complète et ont même été récompensés; Que tous ces faits incontestables constituent un méfait digne de justice et un outrage à notre nationalité; Qu'il est hors de doute que, depuis plusieurs années, le malheureux Louis Rié, était atteint d'aliénation mentale par suite des persécutions auxquelles il a été soumis; Que ce dérangement de ses facultés s'est manifesté jusqu'à l'évidence pendant la dernière période des troubles de 1848-49; Que pour ces raisons il est du devoir de cette convention d'intervenir et de déclarer qu'elle condamne et réprime avec toute l'énergie possible, la conduite injuste et cruelle des autorités fédérales canadiennes contre les compatriotes du Nord-Ouest et notamment le meurtre judiciaire de Louis Rié, accompli sur l'ordre des dites autorités canadiennes le 16 novembre 1848.

La messe fut célébrée à 10 heures, par le M. l'abbé Chagnon, curé de Champlain, N. Y. Les délégués de Montréal à Rutland, se rendirent à la messe à 10 heures, par le M. l'abbé Chagnon, curé de Champlain, N. Y. Les délégués de Montréal à Rutland, se rendirent à la messe à 10 heures, par le M. l'abbé Chagnon, curé de Champlain, N. Y.

Le spectacle de ces milliers de Canadiens-Français afflués dans un même lieu, les grands vertus de leur foi à produire un effet saisissant. A la fin de la messe, M. l'abbé Sullivan fit une brillante allocution en anglais. Jamais, dit-il, plus beau spectacle ne s'était présenté que celui de Dieu un peuple uni se vouant sous l'œil de Dieu au culte chrétien. Il est beau de voir tous ces enfants de la France catholique unis aux pieds des autels, sous l'immense voûte des cieux.

Au lieu de dire: "Avant tout, nous sommes Canadiens", disons, "Avant tout, nous sommes catholiques." Il termine en exhortant les Canadiens-Français à rester fidèles à leur foi. Après la messe, les délégués se rendirent au culte principal du parc pour entendre les orateurs du jour.

On remarquait sur l'estrade, M. le Major Mallet, président de la convention, M. Outin, président de la Saint-Jean-Baptiste de Montréal, l'honorable F. X. Trudel, M. le juge De Montigny, M. l'abbé Chagnon, M. Desmarais, L. Durcault, Dr. Blouin, et plusieurs délégués des sociétés étrangères.

M. Bélanger, journaliste, dit en substance: Tous les Canadiens de la grande république ont vu ce jour-là, les fêtes nationales. "Vive le Canada, vive les Etats-Unis, vive la France; vive le Canada, parce que c'est le sol de nos pères, vive les Etats-Unis, parce que c'est le sol de notre patrie, parce qu'elle a produit son sang le plus noble et le plus généreux pour le Canada et les Etats-Unis." M. Bédigton, jéhué avocat de Rutland succéda à M. Bélanger.

Il parla en anglais et dit: Le 24 Juin est devenu un jour de fête pour les Canadiens, car plus ils connaissent les Canadiens plus ils les estiment. Les Etats-Unis sont ouverts au monde entier, mais nous aimerions à recevoir plus souvent des citoyens aussi intelligents, capables et aussi soumis aux lois du pays que des Canadiens-Français qui habitent les Etats-Unis.

M. P. X. Perreault, délégué de Montréal, le vous présente les saluts de tous vos compatriotes du Canada. Vos frères sont fiers de vous; Vos compatriotes américains sont fiers de vous; L'un reconnaît que vous êtes des travailleurs intelligents, capables et aussi soumis aux lois du pays que des Canadiens-Français qui habitent les Etats-Unis.

Je me demandais, ce matin, en voyant cette magnifique démonstration, si vraiment j'étais en pays étranger. Je me demandais si ce n'était pas le Canada du Canada. Les chants canadiens, ces étendards de la patrie me rappelaient à la patrie absente.

Après les discours, eut lieu le grand concert musical entre les corps de musique de la paroisse et ceux des sociétés nationales. Les fêtes nationales de l'Union (Ampl. M. Desmarais, avocat, de Saint-Hyacinthe dit: "Je me demandais, ce matin, en voyant cette magnifique démonstration, si vraiment j'étais en pays étranger. Je me demandais si ce n'était pas le Canada du Canada. Les chants canadiens, ces étendards de la patrie me rappelaient à la patrie absente."

Après les discours, eut lieu le grand concert musical entre les corps de musique de la paroisse et ceux des sociétés nationales. Les fêtes nationales de l'Union (Ampl. M. Desmarais, avocat, de Saint-Hyacinthe dit: "Je me demandais, ce matin, en voyant cette magnifique démonstration, si vraiment j'étais en pays étranger. Je me demandais si ce n'était pas le Canada du Canada. Les chants canadiens, ces étendards de la patrie me rappelaient à la patrie absente."

Après les discours, eut lieu le grand concert musical entre les corps de musique de la paroisse et ceux des sociétés nationales. Les fêtes nationales de l'Union (Ampl. M. Desmarais, avocat, de Saint-Hyacinthe dit: "Je me demandais, ce matin, en voyant cette magnifique démonstration, si vraiment j'étais en pays étranger. Je me demandais si ce n'était pas le Canada du Canada. Les chants canadiens, ces étendards de la patrie me rappelaient à la patrie absente."

Après les discours, eut lieu le grand concert musical entre les corps de musique de la paroisse et ceux des sociétés nationales. Les fêtes nationales de l'Union (Ampl. M. Desmarais, avocat, de Saint-Hyacinthe dit: "Je me demandais, ce matin, en voyant cette magnifique démonstration, si vraiment j'étais en pays étranger. Je me demandais si ce n'était pas le Canada du Canada. Les chants canadiens, ces étendards de la patrie me rappelaient à la patrie absente."

Après les discours, eut lieu le grand concert musical entre les corps de musique de la paroisse et ceux des sociétés nationales. Les fêtes nationales de l'Union (Ampl. M. Desmarais, avocat, de Saint-Hyacinthe dit: "Je me demandais, ce matin, en voyant cette magnifique démonstration, si vraiment j'étais en pays étranger. Je me demandais si ce n'était pas le Canada du Canada. Les chants canadiens, ces étendards de la patrie me rappelaient à la patrie absente."

Après les discours, eut lieu le grand concert musical entre les corps de musique de la paroisse et ceux des sociétés nationales. Les fêtes nationales de l'Union (Ampl. M. Desmarais, avocat, de Saint-Hyacinthe dit: "Je me demandais, ce matin, en voyant cette magnifique démonstration, si vraiment j'étais en pays étranger. Je me demandais si ce n'était pas le Canada du Canada. Les chants canadiens, ces étendards de la patrie me rappelaient à la patrie absente."

Après les discours, eut lieu le grand concert musical entre les corps de musique de la paroisse et ceux des sociétés nationales. Les fêtes nationales de l'Union (Ampl. M. Desmarais, avocat, de Saint-Hyacinthe dit: "Je me demandais, ce matin, en voyant cette magnifique démonstration, si vraiment j'étais en pays étranger. Je me demandais si ce n'était pas le Canada du Canada. Les chants canadiens, ces étendards de la patrie me rappelaient à la patrie absente."

Après les discours, eut lieu le grand concert musical entre les corps de musique de la paroisse et ceux des sociétés nationales. Les fêtes nationales de l'Union (Ampl. M. Desmarais, avocat, de Saint-Hyacinthe dit: "Je me demandais, ce matin, en voyant cette magnifique démonstration, si vraiment j'étais en pays étranger. Je me demandais si ce n'était pas le Canada du Canada. Les chants canadiens, ces étendards de la patrie me rappelaient à la patrie absente."

Après les discours, eut lieu le grand concert musical entre les corps de musique de la paroisse et ceux des sociétés nationales. Les fêtes nationales de l'Union (Ampl. M. Desmarais, avocat, de Saint-Hyacinthe dit: "Je me demandais, ce matin, en voyant cette magnifique démonstration, si vraiment j'étais en pays étranger. Je me demandais si ce n'était pas le Canada du Canada. Les chants canadiens, ces étendards de la patrie me rappelaient à la patrie absente."

Après les discours, eut lieu le grand concert musical entre les corps de musique de la paroisse et ceux des sociétés nationales. Les fêtes nationales de l'Union (Ampl. M. Desmarais, avocat, de Saint-Hyacinthe dit: "Je me demandais, ce matin, en voyant cette magnifique démonstration, si vraiment j'étais en pays étranger. Je me demandais si ce n'était pas le Canada du Canada. Les chants canadiens, ces étendards de la patrie me rappelaient à la patrie absente."

Après les discours, eut lieu le grand concert musical entre les corps de musique de la paroisse et ceux des sociétés nationales. Les fêtes nationales de l'Union (Ampl. M. Desmarais, avocat, de Saint-Hyacinthe dit: "Je me demandais, ce matin, en voyant cette magnifique démonstration, si vraiment j'étais en pays étranger. Je me demandais si ce n'était pas le Canada du Canada. Les chants canadiens, ces étendards de la patrie me rappelaient à la patrie absente."

Après les discours, eut lieu le grand concert musical entre les corps de musique de la paroisse et ceux des sociétés nationales. Les fêtes nationales de l'Union (Ampl. M. Desmarais, avocat, de Saint-Hyacinthe dit: "Je me demandais, ce matin, en voyant cette magnifique démonstration, si vraiment j'étais en pays étranger. Je me demandais si ce n'était pas le Canada du Canada. Les chants canadiens, ces étendards de la patrie me rappelaient à la patrie absente."

Après les discours, eut lieu le grand concert musical entre les corps de musique de la paroisse et ceux des sociétés nationales. Les fêtes nationales de l'Union (Ampl. M. Desmarais, avocat, de Saint-Hyacinthe dit: "Je me demandais, ce matin, en voyant cette magnifique démonstration, si vraiment j'étais en pays étranger. Je me demandais si ce n'était pas le Canada du Canada. Les chants canadiens, ces étendards de la patrie me rappelaient à la patrie absente."

Après les discours, eut lieu le grand concert musical entre les corps de musique de la paroisse et ceux des sociétés nationales. Les fêtes nationales de l'Union (Ampl. M. Desmarais, avocat, de Saint-Hyacinthe dit: "Je me demandais, ce matin, en voyant cette magnifique démonstration, si vraiment j'étais en pays étranger. Je me demandais si ce n'était pas le Canada du Canada. Les chants canadiens, ces étendards de la patrie me rappelaient à la patrie absente."

Après les discours, eut lieu le grand concert musical entre les corps de musique de la paroisse et ceux des sociétés nationales. Les fêtes nationales de l'Union (Ampl. M. Desmarais, avocat, de Saint-Hyacinthe dit: "Je me demandais, ce matin, en voyant cette magnifique démonstration, si vraiment j'étais en pays étranger. Je me demandais si ce n'était pas le Canada du Canada. Les chants canadiens, ces étendards de la patrie me rappelaient à la patrie absente."

Après les discours, eut lieu le grand concert musical entre les corps de musique de la paroisse et ceux des sociétés nationales. Les fêtes nationales de l'Union (Ampl. M. Desmarais, avocat, de Saint-Hyacinthe dit: "Je me demandais, ce matin, en voyant cette magnifique démonstration, si vraiment j'étais en pays étranger. Je me demandais si ce n'était pas le Canada du Canada. Les chants canadiens, ces étendards de la patrie me rappelaient à la patrie absente."

Après les discours, eut lieu le grand concert musical entre les corps de musique de la paroisse et ceux des sociétés nationales. Les fêtes nationales de l'Union (Ampl. M. Desmarais, avocat, de Saint-Hyacinthe dit: "Je me demandais, ce matin, en voyant cette magnifique démonstration, si vraiment j'étais en pays étranger. Je me demandais si ce n'était pas le Canada du Canada. Les chants canadiens, ces étendards de la patrie me rappelaient à la patrie absente."

Après les discours, eut lieu le grand concert musical entre les corps de musique de la paroisse et ceux des sociétés nationales. Les fêtes nationales de l'Union (Ampl. M. Desmarais, avocat, de Saint-Hyacinthe dit: "Je me demandais, ce matin, en voyant cette magnifique démonstration, si vraiment j'étais en pays étranger. Je me demandais si ce n'était pas le Canada du Canada. Les chants canadiens, ces étendards de la patrie me rappelaient à la patrie absente."

Après les discours, eut lieu le grand concert musical entre les corps de musique de la paroisse et ceux des sociétés nationales. Les fêtes nationales de l'Union (Ampl. M. Desmarais, avocat, de Saint-Hyacinthe dit: "Je me demandais, ce matin, en voyant cette magnifique démonstration, si vraiment j'étais en pays étranger. Je me demandais si ce n'était pas le Canada du Canada. Les chants canadiens, ces étendards de la patrie me rappelaient à la patrie absente."

Après les discours, eut lieu le grand concert musical entre les corps de musique de la paroisse et ceux des sociétés nationales. Les fêtes nationales de l'Union (Ampl. M. Desmarais, avocat, de Saint-Hyacinthe dit: "Je me demandais, ce matin, en voyant cette magnifique démonstration, si vraiment j'étais en pays étranger. Je me demandais si ce n'était pas le Canada du Canada. Les chants canadiens, ces étendards de la patrie me rappelaient à la patrie absente."

Après les discours, eut lieu le grand concert musical entre les corps de musique de la paroisse et ceux des sociétés nationales. Les fêtes nationales de l'Union (Ampl. M. Desmarais, avocat, de Saint-Hyacinthe dit: "Je me demandais, ce matin, en voyant cette magnifique démonstration, si vraiment j'étais en pays étranger. Je me demandais si ce n'était pas le Canada du Canada. Les chants canadiens, ces étendards de la patrie me rappelaient à la patrie absente."

Après les discours, eut lieu le grand concert musical entre les corps de musique de la paroisse et ceux des sociétés nationales. Les fêtes nationales de l'Union (Ampl. M. Desmarais, avocat, de Saint-Hyacinthe dit: "Je me demandais, ce matin, en voyant cette magnifique démonstration, si vraiment j'étais en pays étranger. Je me demandais si ce n'était pas le Canada du Canada. Les chants canadiens, ces étendards de la patrie me rappelaient à la patrie absente."

Après les discours, eut lieu le grand concert musical entre les corps de musique de la paroisse et ceux des sociétés nationales. Les fêtes nationales de l'Union (Ampl. M. Desmarais, avocat, de Saint-Hyacinthe dit: "Je me demandais, ce matin, en voyant cette magnifique démonstration, si vraiment j'étais en pays étranger. Je me demandais si ce n'était pas le Canada du Canada. Les chants canadiens, ces étendards de la patrie me rappelaient à la patrie absente."

Après les discours, eut lieu le grand concert musical entre les corps de musique de la paroisse et ceux des sociétés nationales. Les fêtes nationales de l'Union (Ampl. M. Desmarais, avocat, de Saint-Hyacinthe dit: "Je me demandais, ce matin, en voyant cette magnifique démonstration, si vraiment j'étais en pays étranger. Je me demandais si ce n'était pas le Canada du Canada. Les chants canadiens, ces étendards de la patrie me rappelaient à la patrie absente."

Après les discours, eut lieu le grand concert musical entre les corps de musique de la paroisse et ceux des sociétés nationales. Les fêtes nationales de l'Union (Ampl. M. Desmarais, avocat, de Saint-Hyacinthe dit: "Je me demandais, ce matin, en voyant cette magnifique démonstration, si vraiment j'étais en pays étranger. Je me demandais si ce n'était pas le Canada du Canada. Les chants canadiens, ces étendards de la patrie me rappelaient à la patrie absente."

Après les discours, eut lieu le grand concert musical entre les corps de musique de la paroisse et ceux des sociétés nationales. Les fêtes nationales de l'Union (Ampl. M. Desmarais, avocat, de Saint-Hyacinthe dit: "Je me demandais, ce matin, en voyant cette magnifique démonstration, si vraiment j'étais en pays étranger. Je me demandais si ce n'était pas le Canada du Canada. Les chants canadiens, ces étendards de la patrie me rappelaient à la patrie absente."

Après les discours, eut lieu le grand concert musical entre les corps de musique de la paroisse et ceux des sociétés nationales. Les fêtes nationales de l'Union (Ampl. M. Desmarais, avocat, de Saint-Hyacinthe dit: "Je me demandais, ce matin, en voyant cette magnifique démonstration, si vraiment j'étais en pays étranger. Je me demandais si ce n'était pas le Canada du Canada. Les chants canadiens, ces étendards de la patrie me rappelaient à la patrie absente."

Après les discours, eut lieu le grand concert musical entre les corps de musique de la paroisse et ceux des sociétés nationales. Les fêtes nationales de l'Union (Ampl. M. Desmarais, avocat, de Saint-Hyacinthe dit: "Je me demandais, ce matin, en voyant cette magnifique démonstration, si vraiment j'étais en pays étranger. Je me demandais si ce n'était pas le Canada du Canada. Les chants canadiens, ces étendards de la patrie me rappelaient à la patrie absente."

Après les discours, eut lieu le grand concert musical entre les corps de musique de la paroisse et ceux des sociétés nationales. Les fêtes nationales de l'Union (Ampl. M. Desmarais, avocat, de Saint-Hyacinthe dit: "Je me demandais, ce matin, en voyant cette magnifique démonstration, si vraiment j'étais en pays étranger. Je me demandais si ce n'était pas le Canada du Canada. Les chants canadiens, ces étendards de la patrie me rappelaient à la patrie absente."

Après les discours, eut lieu le grand concert musical entre les corps de musique de la paroisse et ceux des sociétés nationales. Les fêtes nationales de l'Union (Ampl. M. Desmarais, avocat, de Saint-Hyacinthe dit: "Je me demandais, ce matin, en voyant cette magnifique démonstration, si vraiment j'étais en pays étranger. Je me demandais si ce n'était pas le Canada du Canada. Les chants canadiens, ces étendards de la patrie me rappelaient à la patrie absente."

Après les discours, eut lieu le grand concert musical entre les corps de musique de la paroisse et ceux des sociétés nationales. Les fêtes nationales de l'Union (Ampl. M. Desmarais, avocat, de Saint-Hyacinthe dit: "Je me demandais, ce matin, en voyant cette magnifique démonstration, si vraiment j'étais en pays étranger. Je me demandais si ce n'était pas le Canada du Canada. Les chants canadiens, ces étendards de la patrie me rappelaient à la patrie absente."

Après les discours, eut lieu le grand concert musical entre les corps de musique de la paroisse et ceux des sociétés nationales. Les fêtes nationales de l'Union (Ampl. M. Desmarais, avocat, de Saint-Hyacinthe dit: "Je me demandais, ce matin, en voyant cette magnifique démonstration, si vraiment j'étais en pays étranger. Je me demandais si ce n'était pas le Canada du Canada. Les chants canadiens, ces étendards de la patrie me rappelaient à la patrie absente."

Quelques uns des avantages DES AMERS INDIGENES.

1er Avantage—Les "Amers Indigènes" sent à la portée de toutes les bourses. Ils peuvent se faire usage, et le riche ne peut pas en se plaindre avec un argent. Avec un paquet de 25cts, on prépare 3 ou 4 grandes bouteilles d'Amers de trois deniers.

2e Avantage—Les "Amers Indigènes" ne contiennent aucun minéral, ni seulement des plantes de nos campagnes, comme le houblon, pissenlit, rhubarbe, et quinze autres plantes les plus populaires.

3e Avantage—Ils ne peuvent prendre à volonte sans aucun danger.

4e Avantage—Les "Amers Indigènes" agissent sur les intestins, et sont un puissant purgatif du sang.

5e Avantage—Pour ouvrir l'appétit, et aider la digestion, les "Amers Indigènes" sont sans égal.

LOTTERIE NATIONALE. M. LE CURE A. LABELLE. VALEURS DES LOTS. Première série 850,000.00. Gros lot 810,000.00. Deuxième série 810,000.00. Gros lot 810,000.00.

GRAND TIRAGE FINAL. Le 11 AOÛT prochain. Les Gros Lots seront tirés. Hatz-vous d'acheter vos Billets.

COÛT DU BILLET. Première série 25 cts. Deuxième série 25 cts. Pour obtenir des billets, s'adresser soit en personne, soit par lettres recommandées, au secrétaire S. R. LEBEVRE, No. 19 rue St Jacques.

MAISON DE TAPIS. Pour garnir les Maisons. Nous venons de recevoir un assortiment de TAPIS de BRUXELLES. TAPISSERIE. Voyez les avant d'acheter.

Harris & Campbell. RUE O'CONNOR. FONDE EN 1837. OUI NEAUX A CIMENT ET A CHAUX DE HULL.

CIMENT DE HULL. Le sousigné attire l'attention des entrepreneurs et des autres intéressés sur les mérites du ciment de Hull.

10,000 ROULEAUX DE TAPISSERIES. De tous genres et de tous prix. Aussi, essai et compli et varié de Peintures, Huile, Matie.

G. PHILIBERT. PEINTRE. 208 RUE DALHOUSIE, OTTAWA.

PORTRAITS GRANDE REDUCTION

Photographies grandeur CABINET \$2.00 par doz. CHEZ Dorion & Delorme.

140 Rue Sparks et 589 Rue Sussex. Coin de la rue Rideau. OTTAWA.

Tapis, Tapis, Etc. MAISON DE TAPIS D'OTTAWA. 148 RUE SPARKS.

SHOOLBRED et Cie. Ottawa.

CHEMIN DE FER "CANADA ATLANTIC". LA VOIE LA PLUS COURTE ENTRE OTTAWA ET MONTREAL.

Et tous les points à l'est. CONVOIS A PASSAGERS. Tous Les Jours.

CHARS PULLMAN. Raccordement à la gare Bonaventure de Montréal, et le chemin de fer Grand Tronc, Vermont Central, et les trains du chemin de fer Delaware et les chemins de fer de l'Ontario.

Après le départ de Montréal, les trains circulent comme suit: Partant d'Ottawa, Arr. à Montréal, 8.50 a.m., 11.30 a.m., 4.50 p.m., 8.30 p.m.

Après le départ de Montréal, les trains circulent comme suit: Partant de Montréal, Arr. à Ottawa, 4.30 a.m., 12.30 p.m., 8.30 p.m.

Tous les convois à passagers se rendent dire- tement à Montréal, sans changement de char- tiel de locomotive d'indépendamment de tous les autres trains du Grand Tronc.

Les trains quittant Ottawa à 8 heures du matin se raccordent au Océan avec le train direct pour Toronto et toutes les stations intermédiaires qui arrive à Toronto à 10 heures du soir.

Le train partant de Montréal à 8.45 du matin se raccorde avec l'express de nuit reliant Boston et New-York via Springfield, quittant Boston via Lowell à 7.00 p.m., via Fitchburg à 6.50 p.m. et New-York à 4.30 p.m., arrivant à Montréal à 8.25 du matin.

CHEMIN DE PREMIERE CLASSE ET RAILS NEUFS EN ACIER. Les passagers pour le Sud et l'est changent de char- tiel à la gare Bonaventure à Montréal et leur bagage est transféré sans frais extra et sans que le passager ait à s'en occuper.







